gironné de dix pièces d'argent et de sable, chargé de trois croisettes d'or. — **Enguelbrechten**, en Suède : d'azur, à un château rond, donjonné de deux tours, ouvert et ajouré d'argent, maçonné de sable, la herse de même, couvert de sable, couronné d'une couronne d'or, surmonté d'une *fleur* de lis du même. — **Erankenheim** (v., ci-après, ce nom aux *Etablissements civils et religieux*). — **Ercken**, à Nuremberg : de sable, à deux bâtons d'argent passés en sautoir, celui à dextre terminé par un besant d'argent, et celui à sénestre par une *fleur* de lis du même, au tertre d'or en pointe. — **Erlinger**, en Autriche : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la bande d'or, chargée de trois *fleurs* de lis du champ ; aux 2 et 3 d'argent, à une *fleur* de lis d'or (armes à enquerrir). — **Erlbecken**, en Allemagne : parti, d'argent et de gueules, à la *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **D'Erranville**, à Dourdan : de gueules, au lion d'or, accompagné de cinq *fleurs* de lis du même, posées en orle. — **Errembault** (Louis), président à mortier au parlement de Tournay : de sable, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux *fleurs* de lis au pied nourri d'argent. — **D'Escalone** (le duc) : parti d'Acuna, de sable, à la bande d'or, chargée en cœur d'un compon d'argent, surchargée d'une croix fleurdelisée de gueules, le compon accosté de dix-huit tiers-points d'azur, posés trois, trois et trois en chef, et trois, trois et trois en pointe, à la bordure d'or, chargée de huit écussons de Portugal. — **Escazaux**, conseiller au parlement en 1716 : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à l'écu échiqueté d'argent et d'azur, accompagné de six lionceaux d'or en regard, trois de chaque côté ; aux 2 et 3, parti de gueules et d'argent, à une *fleur* de lis sur le tout, parti, d'argent et de sable. — **Eschteten**, en Autriche : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois *fleurs* de lis du même, deux en chef et une en pointe. — **Escornaix**, en Flandre : d'or, au double trescheur fleuronné et contre-fleuronné de sinople, au chevron de gueules sur le tout. — **Escoublier**, en Anjou : de sable, à une *fleur* de lis d'argent. — **D'Esgardel**, en Lorraine : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois épées, chacune soutenue d'un croissant du même ; au 2 de sinople, au chevron d'argent, accompagné de trois roses du même, boutonnées d'or, au chef de sable, chargé de trois étoiles d'or ; au 3 échiqueté d'argent et d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion passant de sable à la bordure du même, sur le tout d'argent au chevron d'azur accompagné de trois *fleurs* de lis en chef de gueules. — **Esmyot**, en Lorraine : d'or, au chevron d'azur, chargé en pointe d'une *fleur* de lis d'argent, accompagnée en chef de deux aigles de sable, et en pointe d'une croix ancrée de gueules. — **Espagne** (la maison D') : écartelé, au 1er quartier contre-écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au château d'or, sommé de trois tours du même, qui est de Castille ; aux 2 et 3 d'argent, au lion de gueules couronné, lampassé et armé d'or, qui est de Léon ; au 2e grand quartier d'or, à quatre pals de gueules, qui est d'Aragon ; parti d'or, à quatre pals de gueules flanqués d'argent, à deux aigles de sable membrées, becquées et couronnées d'azur, qui est d'Aragon-Sicile ; aux deux grands quartiers entés en pointe d'argent, à la grenade de sinople, tigée et feuillée du même, ouverte et grenée de gueules, qui est Grenade ; au 3 de gueules, à la fasce d'argent, qui est Autriche, soutenue et bandée d'or et d'azur, et de six pièces, qui est Bourgogne ancien ; au 4 semé de France, à la bordure componnée d'argent et de gueules, qui est Bourgogne moderne ; soutenu de sable, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, qui est Brabant ; sur ces deux quartiers d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, qui est de Flandres ; parti d'argent, à l'aigle de gueules, couronnée, becquée et membrée d'or, chargée sur la poitrine d'un croissant du même, qui est Tyrol, et sur le tout de France, à la bordure de gueules, qui est d'Anjou, à cause de Philippe de France, duc d'Anjou, qui fut élu roi d'Espagne en 1700, après la mort de Charles II, dernier roi d'Espagne de la maison d'Autriche. — **Espeignes** : d'azur, au peigne d'argent, écartelé d'azur, à trois glands d'or, et une *fleur* de lis du même en abîme. — **D'Espez**, en Normandie : d'azur, à la bande d'or, surmontée d'une *fleur* de lis du même. — **D'Espron** (Renée) : de sable, à une croix d'argent fleurdelisée du même. — **Esquincourt**, en Picardie : de gueules, à trois tours d'or, écartelé d'argent, à trois *fleurs* de lis au pied coupé de gueules. — **D'Estaing** (Pierre), évêque de Saint-Flour, archevêque de Bourges, cardinal-évêque d'Ostie en 1370 : semé de France, au chef d'or, ainsi que ces armes avaient été concédées à la maison d'Estaing par Philippe-Auguste en 1214. — **D'Estaing de Saillant**, marquis du Terrail : armes et livrées de France, par concession du roi Philippe-Auguste, faite à Déodat d'Estaing, dit Tristan, de cette ancienne maison qui mérita cet honneur pour avoir remonté, à la batailles de Bouvines, le 27 juillet 1214, le roi Philippe-Auguste, qui était en danger d'être pris ou tué. A cette époque, il portait : semé de France, au chef d'or, et, depuis que les rois de France réduisirent les *fleurs* de lis à trois dans leurs armoiries, la maison d'Estaing porte : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, au chef du même. Cette concession est rapportée dans un titre latin, traduit en français dans le procès-verbal de la levée des scellés faite au château d'Estaing en 1750, imprimée à Toulouse, chez François Chenau, en 1753 (in-4° de 25 pp.). — **Estampes**, en Berry : d'azur, à deux guidons d'or, appointés en chevron, au chef d'argent, chargé de trois *fleurs* de lis, au pied nourri de gueules. — **Este**, duc de Modène : écartelé, aux 1 et 4 de Ferrare, qui est d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, à la bordure de gueules endentée d'or ; aux 2 et 3 d'azur, à l'aigle éployée d'argent, becquée, membrée et couronnée de gueules, qui est de Ferrare. — **Estienne**, en Bretagne : d'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de huit mouchetures d'hermines dans le champ, quatre de chaque côté en pal, au chef d'or, chargé de trois *fleurs* de lis de sable. — **Estienne**, sieur du Grata, en Bretagne : d'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de huit hermines de sable, posées deux, deux, deux et deux ; au chef coupé d'or, chargé de trois *fleurs* de lis de sable. — **Estienne**, en Bretagne : parti, au 1 d'argent, à trois fasces de gueules, accompagnées de huit mouchetures d'hermine de sable, posées deux, trois, deux et une, le milieu du chef cousu d'or en carré, chargé d'une *fleur* de lis de sable ; au 2 d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles d'or. — **Estorff**, en Allemagne : de gueules, à une *fleur* de lis d'argent, couchée en barre. — **D'Estrées** (Antoine), grand maître de l'artillerie de France en 1597, chevalier des ordres du roi : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, fretté de sable de six pièces, et au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable qui est d'Estrées ; au 2 de Bourbon, au bâton de gueules péri en bande, chargé d'un bâton d'argent péri en barre ; au 3 d'or, au lion d'azur, couronné et lampassé de gueules, qui est de Cauchie. — **D'Ety**, en Bourgogne : d'argent, à trois lions de gueules, le premier supportant de la patte droite une *fleur* de lis d'azur. — **L'Evêque**, en Provence : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une *fleur* de lis à dextre, et d'une étoile à sénestre, et en pointe d'un lion, le tout d'or. — **Evreux** : semé de France, à la bande componnée d'argent et de gueules. — **D'Eurre de Brossin**, en Dauphiné : parti, au 1 d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois étoiles d'argent ; au 2 d'azur, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable et accompagnée de trois *fleurs* de lis d'argent, une en chef, deux en flanc, coupé de gueules, au lion passant d'or. — **Euskeveken**, dans les Pays-Bas · écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à une foi de gueules, avec des manchettes d'azur, posées en barre ; aux 2 et 3 de gueules, à une harpe d'or, sur le tout d'azur, à la *fleur* de lis d'azur. — **Eyraud**, à Bordeaux : d'azur, à une cotte de héraut d'armes d'or, marquée de cinq *fleurs* de lis du même, posées en sautoir, et soutenue en pointe d'un croissant d'argent, au chef du même, chargé de trois étoiles de sable.

Faber, ministre de Munster, au val Saint-Grégoire, près de Brisac : d'azur, à une paire de tenailles ouvertes d'argent, posée en pal, surmontée d'une couronne d'or, et soutenue d'une *fleur* de lis d'argent. — **Faber**, en Souabe : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, sur le tout une fasce de gueules, chargée de trois roses d'argent. — **Faber**, en Alsace : de gueules, à une paire de tenailles de maréchal de sable, ouverte en chevron, couronnée d'or, accostée de deux demi-*fleurs* de lis d'argent, mouvantes des flancs de l'écu et accompagnées d'une autre *fleur* de lis du même en pointe. — **Fabre**, à Marseille : d'azur, à une dextrochère armée d'or, mouvante du côté sénestre de l'écu, et, en sortant d'une nuée d'argent, tenant une épée de même, dont la pointe semble supporter une couronne fleurdelisée d'or, accompagnée au côté dextre d'un lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules, supportant d'une de ses pattes une *fleur* de lis d'or, et, en pointe, d'un casque du même, duquel sortent quelques plumes d'argent. — **Fabri**, en Allemagne : d'azur, à une *fleur* de lis d'argent, parti d'argent à un pal de gueules. — **Fadat**, en Berry : d'or, au chevron de gueules, chargé de deux *fleurs* de lis d'argent, et accompagné de trois tourteaux de gueules. — **Fages**, en Dauphiné, d'or, au rocher à trois pointes de gueules, celle du milieu plus élevée, surmontée d'une colombe d'argent tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople, perchée sur la pointe du milieu ; au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **La Faille** : de sable, au chevron d'or, chargé de trois *fleurs* de lis d'azur, accompagné en chef de deux têtes de lion arrachées d'or, et, en pointe, d'une tête de léopard du même, bouclée de gueules. — **La Faille de Neuville**, en Flandre : écartelé aux 1 et 4 de sable, au chevron d'or, chargé de trois *fleurs* de lis d'azur, accompagné en chef de deux têtes de lion, arrachées et affrontées d'or, lampassées de gueules, et, en pointe, d'une tête de léopard d'or, bouclée de gueules, qui est de La Faille ; au 2 d'argent à une bande fuselée de gueules ; au 3 fascé de gueules et d'or. — **Faillonne**, en Lorraine : d'azur, à une rose d'argent, au chef d'or chargé de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Falier**, à Venise : coupé d'or et d'argent ; le 1 parti d'or et d'azur à la fasce de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis au pied nourri d'or. — **Farage**, en Lorraine : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à une tonne d'or ; au 2 d'azur à une *fleur* de lis d'or ; au 3 losangé d'argent et de sable. — **Fargues** : écartelé, au 1 de gueules, à deux soufflets d'argent rangés en pal ; au 2 d'azur, au mouton d'argent, adextré et enchâssé à une colonne du même, surmonté de deux *fleurs* de lis ; *alias* : deux étais d'or ; au 3 d'or, au lion de gueules, surmonté d'une croisette du même ; au 4 d'azur, à une cloche d'argent. — **Farinuda** (Nicolas), confesseur du roi Philippe le Bel, cardinal français en 1305 : semé de France, au chef d'or, au lion de gueules brochant sur le tout. — **Farnèse**, duc de Parme, et Paul III, pape en 1534 : d'or, à six *fleurs* de lis d'azur, posées trois, deux et une. — **Faveri** : de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'azur, accompagnées de six annelets d'or, posés en orle trois et trois. — **Faverot**, en Bourbonnais : d'argent, à trois demi-*fleurs* de lis de sable, par concession de François Ier. — **Farrerat**, en Bourbonnais : d'argent. à trois *fleurs* de lis de sable. — **Fay**, en Languedoc : de gueules à trois *fleurs* de lis d'or, parti, échiqueté d'argent et de sable. — **Fay**, en Languedoc : parti et coupé, le 1 échiqueté d'or et d'azur ; le 2 d'argent, au lion de gueules, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Fay**, seigneur d'Orgemont, en Picardie et en Champagne : d'argent, semé de *fleurs* de lis de sable. — **Du Fay**, à Rouen : de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre molettes du même ; écartelé de gueules, à la tour d'argent cantonnée de six *fleurs* de lis d'or. — **Faydeau**, en Poitou : d'azur, à cinq *fleurs* de lis d'or en sautoir. — **La Fayolles** : de gueules, à une *fleur* de lis d'argent, accompagnée de trois croissants du même ; au chef d'or chargé d'une croix recroisettée de sable. — **Fayolle de Mélac** : d'or, à trois *fleurs* de lis de gueules. — **Feauck**, en Alsace : d'or, à la barre d'azur, accompagnée en chef d'un chevron naissant d'azur, et en pointe d'une *fleur* de lis du même. — **Femier** : d'argent, à quatre fers de lance d'azur, posés en sautoir ; écartelé de gueules, à deux gerbes de blé posées en sautoir, traversées de deux lances du même, et, sur le tout, un écusson d'azur chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Fera de Rouville** : d'argent, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, chargé sur l'épaule dextre d'une *fleur* de lis d'or. — **Féron**, en Provence : d'argent, à une *fleur* de lis de Florence épanouie de gueules, au chef d'azur, chargé d'une rose d'or entre deux étais du même. — **Feroul**, à Montauban : d'azur, à un cadenas d'or ; au chef d'or, chargé de trois *fleurs* de lis de sable. — **Ferrage**, en Lorraine, maison éteinte : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à un panier d'or ; au 2 d'azur, à la *fleur* de lis d'or ; au 3 losangé d'argent et de sable. — **Ferrage** : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois tinettes de beurre d'or ; aux 2 et 3 d'azur, à une *fleur* de lis d'or, sur le tout losangé d'argent et d'azur. — **Ferrier**, en Provence : de gueules, à un fer de cheval d'argent, cloué de sable ; au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Ferrière**, en Provence : de gueules, à un fer de cheval d'argent, percé de sable ; au chef cousu d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Feseler**, en Lorraine : d'or, à la *fleur* de lis de gueules. — **Feugre**, en Champagne : d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or, et accompagnée de deux lionceaux de gueules, armés et lampassés d'azur, un en chef et l'autre en pointe. — **Feuillans**, en Picardie : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, à un écusson d'argent sur le tout chargé d'une branche de laurier de cinq feuilles de sinople posées en pal. — **Le Fèvre**, en Bretagne : d'azur, à une *fleur* de lis d'or en chef et deux molettes d'argent en pointe. — **Le Fèvre**, en Picardie : d'argent au chevron de gueules, chargé de trois quintefeuilles d'or, et surmonté d'une *fleur* de lis du même — **Le Fèvre**, en Normandie : d'argent, à deux feuilles de scie de gueules, posées en pal et accostées de six *fleurs* de lis d'azur, trois de chaque côté. — **Le Fèvre**, en Normandie : d'argent à deux fasces ondées et denticulées de gueules par le bas, accompagnées de six *fleurs* de lis de sinople, trois en chef et trois en pointe. — **Le Fèvre**, marquis de Montaigu, anobli en 1594, en Normandie : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux croix fleurdelisées d'or, et en pointe d'une rose d'argent. — **Le Fèvre d'Ormesson**, dans l'Ile-de-France : d'azur, à trois lis de jardin d'argent. — **Filhot**, en Saintonge : d'or, au sautoir de gueules, au franc-quartier d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Fily**, en Bretagne : d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de cinq *fleurs* de lis du même, trois en chef et deux en pointe. — **Firle**, en Bourgogne : de gueules, à deux lions affrontés d'or, chapés d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules, posées une et deux, la pointe de la chape accostée de deux besants d'argent. — **Fitzjames**, duché-pairie érigé en 1710, en faveur de Jacques Fitz-james, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre et d'Arabelle Churchill : écartelé aux 1 et 4, contre-écartelé de France et d'Angleterre ; au 2, un lion de gueules dans un double trescheur fleurdelisé du même, qui est d'Ecosse ; au 3 d'azur, à la harpe d'or, qui est d'Irlande ; à la bordure renfermant tout l'écu, componnée de seize pièces ou compons, huit d'azur et huit de gueules, les compons d'azur chargés chacun d'une *fleur* de lis d'or, et ceux de gueules d'un léopard d'or. — **Fitz-Patrick**, en Angleterre : de sable, au sautoir d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Fizicat** : d'or, à un griffon de gueules rampant, soutenant des deux pattes de devant un écusson d'azur chargé d'une *fleur* de lis d'or ; l'écu principal orné d'une bordure d'azur semée de *fleurs* de lis d'or. — **Fladen**, en Allemagne : de gueules, à deux demi-roues d'or, surmontées d'une *fleur* de lis d'argent. — **Fléchin** : d'hermine, à la fasce de gueules chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Flechs d'Orfe**, à Nuremberg : de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **Fleming**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 d'argent ; au chevron de gueules, dans un double trescheur fleurdelisé du même ; aux 2 et 3 d'azur chargé de trois quintefeuilles d'argent. — **Fleiche**, en Angleterre : d'azur, à la croix fleurdelisée d'argent, cantonnée de quatre coquilles du même. — **Fleurteau**, en Picardie : d'azur, à la fasce d'or, à un écusson d'azur brochant sur le tout, chargé de quatre roses d'argent surmontées d'une étoile d'or, au chef d'azur chargé de deux *fleurs* de lis d'or, le tout accompagné de trois alouettes d'or posées l'une sur l'écusson, l'autre sur la fasce. — **Fleury** (Jean), prévôt des marchands de Paris en 1371 : d'argent, à deux bâtons fleurdelisés et attachés de gueules, acompagnés de deux merlettes de sable, l'une en chef et l'autre en pointe. — **Fleury** (Guillaume), chevalier de l'ordre de Malte en 1534 : d'argent, à six *fleurs* de lis de sable posées trois, deux et une. — **Flodorf**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 fascés d'azur et d'argent, à une *fleur* de lis de gueules. — **Flores**, en Espagne : d'azur, à cinq *fleurs* de lis d'or. — **Florian**, en Allemagne : d'or, à la bande de sable, chargée de trois *fleurs* de lis d'or, accompagnées de deux têtes d'oiseaux de sable. — **Floss**, en Allemagne. écartelé aux 1 et 4 d'azur, à un fer de cheval d'argent ; aux 2 et 3 d'argent, à une *fleur* de lis de sable. — **Flouret** : d'or, au chevron d'azur, surmonté de deux lévriers affrontés de gueules, accolés d'or ; au chef d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or et d'un léopard du même. — **Flunsteren**, en Suisse : d'azur, à deux bâtons fleurdelisés et terminés en cône d'argent ; pour cimier, une femme habillée d'azur, tenant des *fleurs* de lis d'argent. — **Flushart**, en Allemagne : de gueules, parti d'argent, à une *fleur* de lis double renversée l'une sur l'autre et de l'un en l'autre. — **Du Focdic de Chaumans** : de sable, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Foix**, vicomte de Meilles, duc de Rendant : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois pals de gueules, qui est Foix ; aux 2 et 3 d'or, à deux vaches de gueules, accolées, accornées et clarinées d'azur, qui est Béarn ; brisé d'un écusson d'azur, à une *fleur* de lis d'or sur le tout. — **Le Fol**, en Normandie : d'azur, à trois flèches d'argent liées d'un cordon de gueules deux en sautoir et une en pal, accostées de deux *fleurs* de lis d'argent. — **La Fontaine-Colasseau**, chevalier de La Machefolière, lieutenant de vaisseau : d'argent, à trois molettes de sable et un tourteau d'azur en cœur, chargé de trois pots d'or posés deux et un et une *fleur* de lis du même. — **La Fontaine** : d'azur, à une fontaine ou jet d'eau surmonté d'un livre d'argent chargé d'une *fleur* de lis d'azur. — **La Fontaine**, en Picardie : échiqueté d'or et de gueules, à trois bandes d'azur brochantes, et, sur le tout, un écusson d'argent chargé de trois *fleurs* de lis au pied nourri de gueules. — **La Fontaine**, en Normandie : de sinople, à trois *fleurs* de lis d'argent, au chef d'or chargé d'un léopard de sable. — **Fontaine Gusman**, en Espagne : d'or, à cinq *fleurs* de lis d'azur, en sautoir, à l'orle de gueules, à huit chaudrons échiquetés d'or et de sable. — **Fontanges**, en Auvergne, dont un chevalier de Malte du 9 juillet 1696 : de gueules, au chef d'or, chargé de cinq *fleurs* de lis d'azur. — **Fontenelle**, en Anjou : d'argent, à quatre *fleurs* de lis couronnées de gueules. — **Forest Le Brun** : d'argent, à une *fleur* de lis de gueules. — **Forest** : d'argent, à trois arbres de sinople sur une terrasse du même ; au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Forest** : d'or, à trois *fleurs* de lis de sable, — **Forestier**, en Normandie : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois gerbes d'or ; aux 2 et 3 d'azur, à l'épée d'or en pal surmontée d'une couronne et accostée de deux *fleurs* de lis du même. — **Forestier**, en Beauvoisis : d'azur, au chevron abaissé d'or, le long duquel rampent deux lions affrontés de gueules, accolés d'argent, surmontés en chef d'une *fleur* de lis d'or à dextre, et à sénestre un lion léopardé du même. — **Forget**, gouverneur de la ville et du château de Loudun : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles du même, le chevron chargé d'un écusson d'azur à une *fleur* de lis d'or. — **Forsat**, en Auvergne, chevalier de Malte en 1551 : de gueules, à la *fleur* de lis d'or. — **Du Fort de Viegean**, en Bretagne : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, deux éperviers d'argent affrontés, perchés et arrêtés sur les deux feuilles recourbées de la *fleur* de lis. — **Forweck**, en Allemagne : de sable, au griffon d'or coupé d'argent, à deux *fleurs* de gueules, à une *fleur* de lis du même. — **Foscarini**, à Venise : d'azur, à deux *fleurs* de lis d'or, rangées en fasce, écartelé du même, à la bande fuselée d'azur. — **Foscarni**, à Venise : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux *fleurs* de lis d'or ; aux 2 et 3 d'or, à la bande losangée d'azur. — **Foucault de Saint-Germain-Beaupré** : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Fouchot** : de sable, semé de *fleurs* de lis d'argent, au lion du même sur le tout. — **Foulon**, en Flandre : d'argent, au sautoir engrêlé d'azur chargé, de deux massues d'or passées en

sautoir, accompagnées en chef de deux étais à six rais d'azur, d'une *fleur* de lis de gueules dans chacun des flancs, et d'une branche de laurier de sinople en pointe. — **Fouques**, en Normandie : de sable, au lion d'or, couronné à sénestre et affronté à une cigogne d'argent, surmontée en chef d'une *fleur* de lis d'or. — **Fouques d'Archiac** : de gueules, à pied de vair ; au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis de sable, coupée de gueules. — **Fouquet**, en Bretagne : de gueules, à six *fleurs* de lis d'argent, posées deux, deux et une. — **Fouquet de Chalin**, conseiller au parlement de Bretagne : d'argent, à l'écureuil rampant de gueules, à la bordure d'azur semée de *fleurs* de lis d'or. — **Fournier** (Gabriel), président en l'élection de Paris et échevin : d'azur, à deux clefs d'or, passées en sautoir et surmontées d'une *fleur* de lis du même. — **Fournier**, alliance Feydeau : d'azur, au saumon d'or en fasce, surmonté de trois *fleurs* de lis aussi d'or rangées du même. — **Le Fournier** : d'azur, à une épée d'or posée en pal, surmontée d'une couronne et accostée de deux *fleurs* de lis du champ. — **Fox**, en Angleterre. d'hermine, au chevron d'azur, chargé de trois têtes de renard d'argent ; au franc canton d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Fracassetti**, à Venise : d'azur, à la tour d'argent, accostée de deux lions affrontés d'or, surmontée d'une *fleur* de lis du même et d'un lambel à cinq pendants. — **Fraislich**, en Bavière : coupé, au 1 d'or, à une demi-aigle éployée d'azur ; au 2 de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent, posées deux et une. — **De France**, en Bretagne : d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules. — **De France**, originaire de l'Artois : fascé d'argent et d'azur de six pièces, les fasces d'argent chargées de six *fleurs* de lis de gueules posées trois, deux et une. — **Francesqui** : d'azur, à la croix fleurdelisée d'or. Ceux de ce nom sont originaires de Florence. — **Franciero** : fascé d'azur, de gueules et d'or ; l'azur chargé d'une *fleur* de lis d'or surmontée de trois étoiles d'argent, l'or chargé de trois bandes de gueules. — **Francini**, originaire de Florence, maître d'hôtel du roi : d'azur, à une main gantée d'argent, mouvante du flanc sénestre de l'écu, tenant une pomme de pin d'or, surmontée d'une étoile du même et accompagnée de trois *fleurs* de lis aussi d'or. — **Franciogia** : d'azur, à une rose et deux *fleurs* de lis mal ordonnées d'argent. — **Francken**, en Autriche : écartelé, aux 1 et 4 de sable ; aux 2 et 3 d'or ; sur le tout, une *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **François**, en Anjou : d'azur, à la tour d'argent chargée de trois mouchetures d'hermine de sable, posées deux et une, accostée de deux *fleurs* de lis d'argent ; soutenue d'une croisette du même. — **Le François**, chapelain de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem : de gueules, à une Vierge d'argent tenant un petit enfant sur son bras, accostée de deux lionnes d'argent rampantes et affrontées ; au chef d'azur chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Freblingk**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 moitié de l'Empire ; aux 2 et 3, parti d'or et d'azur, à une *fleur* de lis l'un en l'autre. — **Fredelberg**, en Allemagne : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Freiddenberg**, en Allemagne : d'or, à une *fleur* de lis d'azur ; au chef du même, chargé d'un lion issant d'or. — **Freisauff**, en Allemagne : de sable, au lion d'or, écartelé d'azur, à une *fleur* de lis d'argent. — **Freishein**, en Allemagne : d'argent, à un arbre de sinople, écartelé d'or, à une *fleur* de lis de gueules, sur le tout d'or, à une aigle de sable. — **Du Frénois** : d'or, à la *fleur* de lis de sable. — **Freund**, en Allemagne : de sable, à une *fleur* de lis d'or, parti de gueules, à un lion couronné d'argent. — **Freunt**, en Silésie : d'azur, à une double *fleur* de lis appointée d'or, coupée de gueules, au lion contourné d'argent. — **Freux** : de gueules, à six *fleurs* de lis d'argent posées en orle. — **Freburg**, en Allemagne : d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une *fleur* de lis du même. — **Friburg**, en Allemagne : d'azur, au chevron abaissé d'or, supportant à la pointe une *fleur* de lis au pied coupé de gueules. — **Frix-Moléré**, en Languedoc : d'azur, à deux clefs d'argent passées. — **Fronsberg**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion de gueules, à la *fleur* de lis d'or ; sur le tout un lion issant de gueules. — **Du Frou**, en Normandie : d'or, à la fasce d'azur chargée d'une *fleur* de lis d'argent. — **Frugona**, à Gênes : d'azur, à une colombe d'argent, accostée de deux *fleurs* de lis d'or. — **Fugger de Kirchberg**, comte de Fugger et de l'Empire, chevalier de Malte en 1723, du prieuré d'Allemagne : écartelé, aux 1 et 4, parti d'or et d'azur, à la *fleur* de lis de l'un en l'autre. L'empereur d'Allemagne, Frédéric III, donna pour armes au comte Fugger en 1473 : au 2 d'argent, à une Moresque ou femme noire debout, revêtue de sable, échevelée et couronnée d'or, tenant de sa main droite une mitre d'argent, pour le comte de Kirchberg, hypothéqué en 1507 par l'empereur Maximilien Ier à Jacques Fugger ; au 3 de gueules, à trois huchets liés en guiches et virolés d'argent, mis en fasce l'un sur l'autre, pour la seigneurie de Weissenhorn, qui est une dépendance du comté de Kirchberg. — **Fuhrer**, en Allemagne : mi-parti, le 1 d'argent, à une roue de gueules ; le 2 de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **Fulcoche** : de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre *fleurs* de lis du même. — **Furleger**, en Allemagne : d'azur, à deux poissons en pal, courbés et affrontés d'argent, tenant au mufle une *fleur* de lis renversée suspendue à deux filets du même. — **Fursien**, en Autriche : écartelé, aux 1 et 4 de sable, au griffon d'or ; aux 2 et 3, parti de gueules et d'argent, à deux *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Fussigny**, en Picardie : d'azur, à la croix d'argent fleurdelisée d'or. — **Le Fuzelier**, chevalier, seigneur de Cormerais : d'or, à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or, au lambel d'argent, posé au haut de la bande, laquelle est accompagnée de trois chausse-trapes de sable, deux en chef et une en pointe, données par Charles de France, duc d'Orléans, à Jean Le Fuzelier, son général des finances.

Gabrieli, en Italie : d'azur, à la bande d'or, côtoyée en chef de trois *fleurs* de lis du même. — **Gail**, en Alsace : d'or, à deux roses de gueules, coupées d'azur, à une *fleur* de lis, parti de gueules et d'azur. — **Gaillard**, en Picardie : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à deux corbeaux de sable surmontés de deux tau de gueules, l'un semé de trèfles de sinople ; aux 2 et 3 d'azur, au lambel d'argent, à trois pendants chargés chacun d'un croissant de gueules, au bâton en abîme d'argent péri en barre. — **Galibert**, originaire de Provence : d'or, au lion rampant de gueules, chargé d'une *fleur* de lis du premier, l'écu semé de fers de lance de gueules, la pointe en haut. — **Gallebeham**, en Allemagne : d'argent, à deux *fleurs* de lis de gueules, chapées de sable au lion d'or. — **De Gallilée** (le prince) : écartelé, aux 1 et 4 burelé d'argent et d'azur, chargé d'un lion de gueules ; aux 2 et 3 de France, à une bande ou cotice de gueules. — **Gallois**, à Ypres : d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux *fleurs* de lis du même, et en pointe un coq de sable crêté et barbeté de gueules. — **De Galon** (Jacques, cardinal), en 1205 ; un autre **Galon**, évêque de Beauvais, puis de Paris, au commencement du XIIe siècle : semé de France, à la crosse abbatiale d'or. — **Gambara**, cardinal, créature du pape Paul III : d'or, à une écrevisse de gueules, accostée de six *fleurs* d'azur, trois de chaque côté, et surmontée de l'aigle de l'Empire éployée, becquetée, membrée et couronnée de gueules, par concession de l'empereur Maximilien ; cette aigle chargée en cœur d'un écusson d'Autriche, qui est de gueules à la fasce d'argent, par autre concession de l'empereur Charles-Quint. — **Garbuzat**, à Lyon : d'or, au sautoir d'azur, cantonné de quatre *fleurs* de lis du même, trois en chef et une pointe. — **Gardel**, à Tournay : d'azur, à une couronne d'or, accompagnée de six *fleurs* de lis du même, trois en chef posées une et deux, trois en pointe posées deux et une. — **Garmier**, en Poitou : d'azur, à une gerbe d'or liée de sinople, accostée de deux roses d'argent et en pointe un croissant du même ; au chef de gueules, chargé d'une *fleur* de lis d'or, accostée de deux étoiles du même. — **Garnier** : d'azur, à l'épée d'or mise en bande, la pointe en bas, accompagnée en chef d'une *fleur* de lis d'or et en pointe d'un rameau du même. — **Gaspari**, en Provence : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, accompagnée de trois étoiles à huit rais du même, deux en chef et une en pointe. — **Gasqui**, en Provence : écartelé en sautoir de gueules et d'or à deux *fleurs* de lis et deux roses de l'un en l'autre. — **Gatinara**, en Piémont : d'azur, à deux os de mort d'argent, posés en sautoir, accompagnés de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Gaudin-Martigné**, en Bretagne : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or au lion du même. — **Gauducy**, à Gênes : d'or, à une bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or ; au chef du même, chargé d'une aigle naissante de sable couronnée de gueules. — **Gaullier**, en Poitou · de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent, à une cotice d'azur brochante sur la première *fleur* de lis. — **Gautier de La Boutain**, en Bretagne : d'argent, à trois *fleurs* de lis d'azur surmontées de trois losanges du même. — **Gautier-Valabre** (Jean-Paul), chevalier de Malte en 1718 : d'azur, à deux éperons d'or posés en pal, les molettes en haut, au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules, écartelé d'or, au griffon de gueules, au chef d'azur chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Gauvain**, en Bretagne : d'or, à la fasce de gueules, chargée d'une *fleur* de lis d'argent. — **Gayac**, à Bordeaux : écartelé, au 1 de sable à une lionne passante d'argent, au chef de gueules chargé de trois molettes du même ; au 3 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, au bâton raccourci du même, au chef de gueules, chargé de trois bandes d'or ; au 4 d'azur, à neuf étoiles, posées trois, trois, deux et une. — **Gayant de Varesta**, chevalier de Malte en 1699 : d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux croissants du même en pointe, surmonté d'une *fleur* de lis d'or. — **Geider**, en Allemagne : de gueules, à une double *fleur* de lis posée l'une sur l'autre d'argent, posée en bande — **Geisen**, en Lorraine : d'argent, à une bande de gueules, écartelé d'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois croisettes d'or et accompagnée de trois *fleurs* de lis de gueules. — **Gennevières**, en Picardie : d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois hures de sanglier de sable, écartelé d'azur, à un chef d'argent, contre-écartelé de sable semé de *fleurs* de lis d'or. — **Gentien**, prévôt des marchands le 9 septembre 1413 : d'argent, à trois fasces vivrées de gueules, à la bande semée de France brochante sur le tout. Philippe-Auguste avait accordé ces armes à Jacques Gentien, d'une famille de Paris, lequel combattit près de ce prince à la bataille de Bouvines. Il voulut récompenser sa valeur en donnant ces armes à ses héritiers et successeurs. — **Géraldin** : écartelé, en sautoir d'hermine et d'argent, au sautoir de gueules sur le tout ; au chef de gueules chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Gerdinger**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'Autriche, parti, fascé d'argent et de gueules à une *fleur* de lis d'or, l'écu couronné d'une couronne du même. — **Gernier de La Varenne**, en Bretagne : de sable, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Gez**, à Douai : d'or, au chevron de sable, accompagné de deux croix de gueules et d'une *fleur* de lis à l'antique de sable, en pointe. — **Gilgen**, en Suisse : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent, écartelé de même, à un éléphant de sable, portant une tour d'or. — **Gilgen de Vintheim** : d'azur, à une double *fleur* de lis d'argent, posées l'une sur l'autre. — **Gilgenberg**, en Suisse : de sable, à deux bâtons fleurdelisés d'argent, posés en sautoir. — **Gill**, en Allemagne : d'azur, au lion couronné d'or, tenant une molette d'éperon, écartelé d'argent, à une *fleur* de lis de gueules. — **Gilles**, en Provence : parti, au 1 de gueules, à trois coquilles d'argent ; au 2 d'azur, à une demi-*fleur* de lis d'argent mouvante de la partition. — **Gilles**, écuyer, anobli en 1662, originaire de Provence : d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **Gilletz**, à Verdun : parti, au 1 d'azur au sautoir d'argent, chargé d'une *fleur* de lis de gueules, accompagné en chef et en pointe d'une croix de chevalier de Malte d'or, et aux flancs de deux têtes de lion couronnées d'or ; coupé de gueules, à une aigle d'or en pointe ; et un besant du même ; au 2 d'hermine, à cinq annelets d'or bordés de sable en sautoir. — **Gimberges**, en Brabant : de gueules, à la fasce d'argent, à l'escarboucle pommetée et fleurdelisée d'or. — **Gineste**, maître des comptes, à Montpellier : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croisettes, et en pointe un genêt sur une terrasse du même ; écartelé de gueules, à la croix d'or cantonnée de quatre *fleurs* de lis du même. — **Girard de La Champignelle**, en Poitou : d'argent, à trois *fleurs* de lis d'azur, au bâton d'or posé en bande brochant sur la première *fleur* de lis ; à la bordure d'or, chargée de trois cœurs de gueules, un à chaque flanc, et un en pointe. — **Giraud des Echerolles**, à Moulins : d'azur, à une *fleur* de lis d'or et une cotice de gueules en barre brochant sur le tout ; coupé de gueules, à un puits d'argent, duquel sortent deux palmes de sinople. — **Giry-Veillau**, en Nivernais : d'azur, à l'escarboucle pommetée et fleurdelisée de huit rais d'or, écartelé d'argent, à la bande de sable. — **Glabsperger**, en Allemagne : d'or, à une *fleur* de lis d'azur mouvante d'un tertre de sinople. — **Gneguen de Troileur**, en Bretagne : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent, au lion du même, brochant sur le tout. — **Gobert** : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, écartelé d'argent, à trois roses de gueules. — **Godard**, en Bourgogne : d'azur, à une épée d'argent en bande, la pointe en bas, accompagnée en chef d'une *fleur* de lis du même, et en pointe d'un gland feuillé d'or. — **Godart** : de gueules, au lion d'or, accompagné de cinq *fleurs* de lis du même, posées deux, deux et une. — **Godefoort**, en Flandre : parti d'argent et de sable, à une croix fleurdelisée de l'une en l'autre, cantonnée de quatre écrevisses du même. — **Godelman**, en Allemagne : de sable, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux *fleurs* de lis d'or, et en pointe d'un lion du même. — **Godolphin**, en Angleterre : de gueules, à l'aigle éployée d'argent, accompagnée de trois *fleurs* de lis, deux en chef et une en pointe. — **Goldy**, en Suisse : d'argent, à deux roses de gueules, coupées du même, à une *fleur* de lis renversée, au pied nourri d'argent. — **Goldstein**, en Saxe : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent, posées en pairle, les deux du chef renversées. — **Goltzer**, en Allemagne : parti, d'argent et d'azur, à la *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **Gombert**, en Provence : d'azur, au lion d'or, écartelé de gueules, à un château d'or sommé de trois *fleurs* de lis du même. — **Gomez**, à Lille : d'argent, à un écusson de sinople, chargé de deux *fleurs* de lis d'argent en pal, à l'orle de *fleurs* de lis de gueules. — **Gommiers**, en Poitou : d'azur, au sautoir alésé d'or, surmonté d'une *fleur* de lis du même. — **Gondi** (Henri, duc DE), fils de Charles de Gondi et d'Antoinette d'Orléans Longueville : écartelé, aux 1 et 4 de Gondi, qui est d'or ; à deux masses de sable posées en sautoir et liées de gueules ; aux 2 et 3 contre-écartelé : aux 1 et 4 d'Orléans-Longueville ; aux 2 et 3 de Bourbon. — **Gonz**, de Montgiron : parti d'azur, à trois *fleurs* de lis au pied nourri de gueules sur le tout, posées deux et une. — **Goosdrick**, en Angleterre : d'azur, à une fasce d'or chargée de deux *fleurs* de lis de sinople, et d'un croissant du même, accompagné de deux léopards d'or en pointe. — **Gordon**, en Angleterre : d'azur, à trois hures de sanglier d'or dans un double trescheur fleurdelisé du même. — **Goring**, en Misnie · de sable, à trois bandes d'or, de gueules et d'argent, surmontées d'un lion d'or tenant une *fleur* de lis du même. — **Gorrevold** (Charles-Emmanuel DE), marquis de Marnai, duc de Pont-de-Vaux, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Bresse : écartelé, aux 1 et 4 de Gorrevold, qui est d'azur au chevron d'or ; aux 2 et 3 d'argent, à deux fasces de gueules, à la bande d'azur sur le tout, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Gottschler**, en Autriche : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la bande d'or, chargée de trois roses de gueules ; aux 2 et 3 d'or, à une double *fleur* de lis l'une sur l'autre d'azur. — **Goué**, en Anjou : d'or, au lion de gueules surmonté d'une *fleur* de lis d'azur. — **Gouffart**, en Flandre : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'argent, au franc-canton du même, chargé d'une anille d'argent. — **Goujon de Thuisi de Gasville**, maître des requêtes : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges du même ; aux 2 et 3 de gueules, au sautoir d'or, cantonné de quatre *fleurs* de lis d'argent. — **Goulaine**, en Bretagne : parti de la première moitié d'Angleterre, qui est de gueules à trois léopards d'or l'un sur l'autre, et la seconde moitié de France, qui est d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, par concession des rois de France et d'Angleterre, à Alphonse, seigneur de Goulaine. — **Goulaine**, en Bretagne : d'Angleterre, qui est de gueules, à trois léopards d'or l'un sur l'autre, écartelé de France, à l'orle d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, par concession de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, et de Philippe Ier, roi de France. — **Goulard**, en Champagne : de sable, au lion d'argent, couronné d'or, et accompagné de cinq *fleurs* de lis du même, deux en chef, deux en fasce et une en pointe. — **Goulomgne** (Geoffroi DE) : burelé d'argent et d'azur, à une *fleur* de lis de gueules. — **Gourdon**, en Poitou : d'azur, à un cœur d'argent, surmonté d'une *fleur* de lis du même, et accompagné de trois étoiles, deux en chef et une en pointe aussi d'argent. — **Gourdon de Bellande**, grand maître de France : d'or, à un double trescheur, fleuronné et contre-fleuronné de sinople, au sautoir de gueules, brochant sur le tout. — **La Gourelie**, en Guyenne : d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois sangliers, et accompagnée en chef de trois *fleurs* de lis d'or et en pointe du même. — **Gouro**, en Bretagne : de gueules, à la *fleur* de lis d'argent. — **Gouy**, en Normandie : parti d'or et d'azur, à trois *fleurs* de lis, au pied coupé de gueules. Un Gouy fut anobli en 1700. — **Gouyon**, en Bretagne : d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or ; parti d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, à la tour d'argent brochant sur le tout. — **Gouzens** (Jean DE), chevalier de Malte en 1572 : d'argent, à trois bandes d'azur, au chef de gueules chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Goyon de Matignon** : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au lion de gueules couronné d'or, qui est de Goyon ; au 2 d'Orléans ; au 3 de Bourbon Saint-Paul, qui est de France, au bâton de gueules péri en bande. — **Gradl**, en Bavière : écartelé, aux 1 et 4 de sable, à une demi-aigle d'or, qui est d'Autriche ; aux 2 et 3 de gueules, sur une barre d'argent, chargée de deux *fleurs* de lis d'azur, et sur le tout du tout un écusson d'azur. — **Graham**, en Angleterre : d'or, au corbeau de sable, dont les deux pattes sont coupées dans un double trescheur fleurdelisé de gueules, au chef fondant de sable, chargé de trois coquilles d'argent. — **Grailldorff**, en Allemagne : d'azur, à la bande d'argent chargée de trois *fleurs* de lis du premier, accompagnée de deux lions d'or, un en chef et un en pointe. — **Le Grand**, à Senlis : d'azur, à un lion adextré d'une *fleur* de lis et sénestré d'une couronne, le tout d'or ; au chef cousu d'azur chargé d'une colombe d'argent, tenant à son bec un rameau d'or. — **Grangier**, de Franchevile, alliance de Le Cuigneux : d'azur, à une épée d'or posée en pal, accostée en chef du côté sénestre d'une *fleur* de lis d'or, et en pointe, à dextre, d'une branche d'arbre du même. — **Grassin**, en Bourgogne : de gueules, à trois lis d'argent. — **Grassy**, en Dauphiné : d'or, à trois *fleurs* de lis de gueules tigées d'azur, rangées en fasce, surmontées d'un lambel de quatre pendants d'azur, et accompagnées en pointe d'un mont de sinople. — **Grassy** : d'azur, à la montagne de seize coupeaux de gueules, surmontée de trois *fleurs* de lis d'azur, rangées en fasce sous un lambel de trois pendants de gueules. — **De Gratel** (François), marquis de Dolomieux, président à la chambre des comptes de Grenoble : écartelé, au 1 d'azur, au griffon d'or, qui est de Gratel ; au 2 de gueules, à une fasce d'argent ; au 3 parti, au 1 coupé d'argent sur sinople ; le 2 de gueules ; au 4 coupé, au 1 de gueules, six roses d'argent, posées trois, deux et une ; au 2 de gueules, à deux clefs adossées et passées en sautoir d'argent, surmontées d'une *fleur* de lis d'or. — **Grégoire**, sieur de Rouillac, secrétaire du roi, le 3 octobre 1689 : d'azur, à trois étoiles d'argent, au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent ; parti de gueules, au lion au pied d'or, à la bordure cousue d'azur, chargée de six *fleurs* de lis d'or en orle. — **Grelano**, comte d'Aguillar : parti d'argent et de gueules, à trois *fleurs* de lis, la première de gueules, la deuxième d'or et la troisième partie de gueules et d'or, à la bordure chargée de huit *fleurs* de lis d'or. — **Greslier**, dans le Poitou : d'argent, à deux roses de gueules en chef, et une *fleur* de lis de sable en pointe. — **La Grèze**, dans l'Angoumois : d'argent, à trois barres de gueules, à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Grillon**, en Guyenne : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un lion naissant d'argent, armé et lampassé de gueules, tenant en ses pattes une *fleur* de lis d'argent, et en